

06 Inculquer une culture du don



► Ombrelle pour une brochette de projets philanthropiques, la Fondation de Luxembourg a fait des émules et engendré 58 fondations, en majorité de dotation, depuis sa création.

► Dans son sillage, les acteurs de la culture se sont aussi mis à la chasse aux dons privés, facteurs de survie.

► Encadrant l'activité des asbl, la loi de 1928 est amenée à être réactualisée pour plus de souplesse.

— Texte : Florence Thibaut

— Photo : Mike Zenari

Née fin 2008 de la volonté du gouvernement luxembourgeois, la Fondation de Luxembourg a depuis donné naissance à 58 fondations abritées. Deux projets supplémentaires, en cours de constitution, verront le jour d'ici fin 2015. « En moyenne, nous avons pu accompagner 10 fondateurs par an. Avant notre création, ce chiffre tournait autour de deux ou trois. Cette progression illustre un vrai intérêt pour la philanthropie au Grand-Duché, cadre Tonika Hirdman, directrice générale de la Fondation, qui se positionne comme une plateforme dédiée et un facilitateur. *Savoir comment donner et à qui est loin d'être facile. Dans cette logique, notre rôle est d'être un guide, de rassurer et trouver les bons partenaires sur le terrain. Nous en avons actuellement une centaine.* »

Bien que fondée peu de temps après le début de la crise, elle a su créer un effet d'entraînement. « Si au départ, nous avons eu une dominance de projets à vocation sociale, en particulier dans l'éducation, depuis deux ans, nous assistons à une augmentation des initiatives culturelles. Par exemple, portée par un couple de Parisiens, la jeune Fondation de Loo & Lou a notamment soutenu le projet 'Art Freak' qui vise à stimuler la rencontre des jeunes avec l'art et finance l'exposition actuelle du Mudam. D'autres

▲ Pour Tonika Hirdman, directrice générale de la Fondation de Luxembourg, la philanthropie prend tout son sens quand elle parvient à lier réflexion en amont, gestion du financement et suivi de la vie des projets.

aident des musées dans l'acquisition d'œuvres d'art. Je pense que nous verrons ces exemples se multiplier. » Et Jo Kox, président du Fonds culturel national, de renchérir : « Les budgets culturels publics ont légèrement diminué. On n'atteint plus le fameux 1% du PIB. Il nous faut une alternative. D'où l'intérêt de pouvoir compter sur des relais privés. En ce sens, on voit clairement un effet 'Fondation de Luxembourg'. Sa création a donné une impulsion salutaire. » Aujourd'hui, l'ombrelle couvre les domaines de la préservation du patrimoine culturel, de la santé, de l'éducation, de l'aide au développement ou encore de l'écologie.

Il existe actuellement deux grands modèles de fondation au Luxembourg : la fondation à dotation, qui reçoit un capital de départ dont les intérêts servent à financer les activités, et la fondation de flux, qui reçoit

des fonds à périodicité fixe pour un laps de temps déterminé et renouvelable ensuite. Et Tonika Hirdman de partager: «*Quel que soit le modèle, notre accompagnement vise le long terme et permet aux fondateurs de se libérer des contraintes administratives. À mes yeux, la philanthropie prend tout son sens quand elle parvient à lier réflexion en amont, gestion du financement et suivi de la vie des projets.*» De nombreux fondateurs cherchent ainsi à s'adosser à une structure qui sera encore là après leur décès. «*La plupart se sont adressés à nous suite à un entretien avec leur conseiller financier. Nous collaborons avec une vingtaine de grandes banques de la Place en ce sens.*»

S'il y a autant de profils de fondateurs que de fondations créées, ils ont tous pour trait de s'engager pour le bien commun. «*C'est à la fois l'expression d'un devoir moral et d'un intérêt personnel*», constate Tonika Hirdman, à la tête d'une équipe de six personnes. Dans la pratique, ces mécènes sont à 80% des particuliers, à 50% non-résidents, qui veulent soutenir une cause qui leur est chère, de leur vivant ou sous forme de legs. Les 20% restants sont des entreprises souhaitant professionnaliser leur démarche de RSE. «*Le déclencheur est très variable. Une famille d'entrepreneurs, par exemple, va choisir de soutenir l'accompagnement d'entrepreneurs sociaux. Certains se contentent de verser des fonds, d'autres offrent aussi leurs compétences et s'impliquent auprès des associations*», pointe-t-elle encore.

Chaque fois, la Fondation procède à une due diligence et supervise le déroulement des projets.

RECEVOIR ET GÉRER, APPRENDRE ET SOUTENIR

Parmi les 58 fondations abritées, on retrouve, par exemple, la Fondation Atoz, active sur le terrain de l'éducation; Esska, qui finance des projets liés à l'orthopédie; ou Lily et Francy, qui vient en aide aux enfants orphelins et abandonnés. Datant de 1928, la loi qui régit le champ associatif est en cours de toilettage et devrait permettre d'autres cas de figure.



PHOTO: DAVID LAURENT (ARCHIVES)

▲ **Jo Kox souligne le besoin vital d'une alternative pour aider au financement culturel.**

«*Permettre aux fondations de recevoir et gérer des immeubles, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, serait un vrai plus pour financer les projets des fondateurs*», mentionne la directrice générale de la Fondation. Deux autres pistes seraient de supprimer entièrement les droits de succession et de donation, et d'assimiler les dons en nature aux dons en numéraire dans l'optique de les rendre déductibles.

Fondé en 1982, le Fonds culturel national est un des acteurs clés quand on s'intéresse au mécénat culturel. Publique, la structure se positionne comme un facilitateur. «*Un de nos rôles phares est d'être un trait d'union entre le monde culturel et celui de l'entreprise. Si le financement d'associations actives sur le terrain social est bien ancré dans les mœurs, soutenir les artistes l'est beaucoup moins. Il y a encore beaucoup de sensibilisation à effectuer dans ce domaine*», explique Jo Kox, son président. Outre la promotion de la jeune garde, le Fonds s'est également fixé pour mission d'aider les asbl culturelles à structurer leurs appels aux dons. Et Jo Kox d'expliquer: «*Une fois un agrément temporaire obtenu, ces dernières peuvent initier des campagnes de récoltes de fonds pour des projets déterminés. Notre équipe perçoit ces sommes et les reverse. Pour les particuliers, grâce à une nouvelle version de l'arrêté grand-ducal concernant les dons en espèce, l'intérêt est de pouvoir bénéficier d'une déduction fiscale dès 50 euros. L'idée est bien de conscientiser M. et Mme Toutlemonde.*»

Également aux manettes du Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain depuis plus de 20 ans, Jo Kox a obtenu l'agrément nécessaire en 2014 afin d'étendre ses rentées dans le cadre de son projet de transformation à l'horizon 2016. «*Il faut savoir qu'en moyenne, les établissements culturels subsidiés disposent d'entre 5 et 10% de ressources qui leur sont propres grâce à leurs tickets, publications ou autres locations de salles. À cinq euros l'entrée, il faut être créatif.*» Flexible, le processus choisi par le Casino Luxembourg, mais aussi bientôt utilisé par le Musée national d'histoire et d'art ou la Fabrique d'Églises d'Eschdorf ne fixe pas de plafond maximum. «*La palette est très variée. Il faut que l'idée soit déjà aboutie et construite. Dans le cas d'une tournée ou d'une saison théâtrale, par exemple, on aura besoin du planning, des lieux envisagés, etc.*» Si la philanthropie gagne du terrain, ce qui manque encore à l'appel ce sont des capitaines de l'industrie se mettant publiquement au service de la culture. «*Chaque bataille gagnée nous fait avancer*, achève Jo Kox. *On a besoin de grands mécènes privés qui pourraient en inspirer d'autres, un peu à l'image d'un François Pinault ou d'un Bernard Arnaud en France. Il nous faudra encore une ou deux générations pour y parvenir et en faire une habitude.*» ◀

.....

En résumé Encore émergente au Luxembourg, la philanthropie privée y prend de multiples formes. Dopé par la naissance de la Fondation de Luxembourg, le secteur voit émerger de nouveaux types de bénéficiaires, les acteurs du monde culturel en tête.

Toucher le grand public

Faire évoluer les mœurs

En attendant une réforme de la loi de 1928 sur les asbl, les acteurs de la philanthropie s'organisent pour faire progresser le secteur et dynamiser l'engagement de la société civile. Parmi les priorités: l'éducation des plus jeunes et le développement d'une recherche dédiée.

Sous l'égide de la Banque de Luxembourg, organisatrice de la médiatique journée «*La philanthropie, ça marche!*», un groupe de travail composé de professionnels issus du terrain, a abouti à un cahier de réflexion remis au cabinet du Premier ministre. «*Le secteur privé doit plus que jamais prendre ses responsabilités et contribuer aux efforts publics*», cadre Pierre Ahlborn, administrateur délégué de la Banque de Luxembourg. Quatre axes forts ont émergé de ces travaux inspirés des best practices de l'étranger. Le premier concerne l'éducation avec la volonté de conscientiser, dès le plus jeune âge, les petits Luxembourgeois dans le cadre de leur scolarité. La deuxième idée serait de faire du pays une terre de philanthropie à travers la création d'un centre d'excellence universitaire spécialisé dans la thématique. «*C'est tout un écosystème dont nous avons besoin, des entreprises aux universités, en passant par les écoles et les asbl*», explique Philippe Depoorter, secrétaire général de la Banque. Ensuite, créer une Maison de la philanthropie, à l'image de la Philanthropy House implantée dans le quartier européen à Bruxelles, permettrait de créer un one-stop shop, ainsi qu'une expertise globale et centralisée pour tous les acteurs du secteur. Enfin, la dernière proposition vise à pousser les associations à se fédérer et apprendre les unes des autres. Mis bout à bout, ces quatre vœux devraient contribuer à promouvoir la philanthropie à tous les échelons de la société civile, condition sine qua non de sa démocratisation. **F. T.** ◀